

Christine Tasin condamnée à verser 8000 euros pour avoir critiqué la porte-parole de Darmanin

écrit par Christine Tasin | 11 mars 2025





Tout cela c'est la faute à Darmanin ! S'il n'avait pas menti comme un arracheur de dents sur les responsabilités des agressions multiples lors du match au Stade de France en mai 2022, je n'aurais pas ricané à propos de l'embarras de son porte-parole Loubna Atta...

<https://resistancerepublicaine.com/2022/05/31/qui-a-nomme-la-menteuse-enfumeuse-begayeuse-loubna-atta-porte-parole-de-la-prefecture/>

La dame offusquée avait porté plainte contre moi... Entre elle et le procureur il m'était demandé la modique somme de 17 000 euros d'amende et 6 mois de prison avec sursis...

<https://resistancerepublicaine.com/2023/10/20/pour-avoir-dit-que-loubna-atta-etait-nulle-christine-tasin-risque-6-mois-de-prison/>

In fine les juges m'avaient condamnée à 5000 euros de dédommagement à la porte-parole plus 3000 euros

d'amende.

J'ai fait appel, je n'étais pas d'accord avec les condamnations et leurs motifs, considérant que je n'avais pas dépassé les limites de la liberté d'expression.

Le second procès avait eu lieu en octobre dernier et je viens seulement d'en récupérer les attendus, avec la notification de sommes plus qu'importantes à payer immédiatement...

Bref, je dois **6000 euros de dédommagement à la porte-parole** (5000 d'amende plus 1000 pour les frais de l'appel) et **plus de 2000 euros d'amende**. Bref, la modique somme de 8000 euros pour une simple retraitée de l'Education Nationale qui n'a, elle, nulle carte bleue payée par l'Etat pour ses menus besoins ni même tablette offerte par le même Etat comme les détenus de nos prisons... Elle est belle la liberté d'expression sous Macron, elle est belle la liberté tout court sous Macron. Pendant ce temps des délinquants sous OQTF nourris avec nos sous se baladent en toute liberté...

Quelque chose est pourri au royaume de France...

Alors merci à ceux qui pourront me donner un coup de main en envoyant à Résistance républicaine leur participation,

soit par paypal <https://resistancerepublicaine.com/don/>

soit par chèque à l'ordre de Résistance républicaine à envoyer à Résistance républicaine, 126 rue d'Alésia, 75014 Paris.

Merci de tout coeur à tous.

Christine Tasin